



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CEREMONIE A LA MEMOIRE D'ILAN HALIMI

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

13 FEVRIER 2022

Monsieur le maire de Sainte Geneviève des Bois, [Frédéric PETITTA]

Madame et monsieur les députés,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame la déléguée interministérielle,

Madame la préfète déléguée pour l'égalité des chances,

Monsieur le président de l'assemblée des communautés juives de l'Essonne,

Mesdames et messieurs,

Sainte-Geneviève des Bois a fait le choix d'honorer, chaque année, la mémoire d'Ilan HALIMI, à l'endroit-même où son corps, meurtri, torturé, supplicié, a été retrouvé.

Il y a encore, dans notre société, des gens que ces hommages dérangent. Rappelez-vous la stèle de BAGNEUX, brisée en 2015 et à nouveau profanée en 2017. Rappelez-vous l'arbre planté ici-même, scié, abattu à plusieurs reprises.

Qui prétend nous empêcher de nous souvenir ? Qui prétend occulter la réalité qui est là, sous nos yeux : celle d'un antisémitisme encore présent, encore virulent, encore mortifère.

L'antisémitisme a sans doute bien origines, bien des formes. Comme l'écrit Delphine HORVILLEUR dans ses *Réflexions sur la question antisémite*, « *mal ancestral et odieux bégaiement de l'Histoire, la fureur anti-juive semble constamment muter ou se réincarner d'époque en époque dans des contextes formidablement différents* ».

Cet antisémitisme a écrit les heures les plus sombres de notre Histoire ; à travers la Shoah il a marqué notre humanité d'une blessure indélébile. Mais la page n'est pas encore tournée, l'encre n'est pas encore sèche ; l'antisémitisme blesse et tue encore, sous nos yeux.

C'est pourquoi nous sommes appelés à un triple devoir.

Devoir de mémoire d'abord. Il y a deux semaines, je me suis rendu à Auschwitz ; ceux qui m'y ont invité savent la reconnaissance qui est la mienne. Une rescapée a voyagé avec nous, Esther SENOT ; elle est, à 94 ans, un des derniers témoins. C'est à notre tour à présent, ceux qui ont vu, de leurs yeux, ces lieux, ceux qui ont entendu, de leurs oreilles, ces témoignages, de devenir « les témoins des témoins ».

Aujourd'hui nous sommes ici, réunis autour de la mémoire d'Ilan HALIMI, et c'est le même devoir : celui de ne jamais oublier.

Devoir de combat, ensuite. Les résurgences, les mutations de l'antisémitisme sont nombreuses, vivaces, protéiformes. Elles ont trouvé dans l'espace numérique, vaste étendue de liberté mais aussi d'anonymat et trop souvent d'impunité, un terrain où leur haine peut se déverser sans limite. Or les propos racistes et antisémites ne sont pas des opinions, mais des délits, et aucun espace ne doit échapper à l'Etat de droit qui poursuit et punit ces délits.

Devoir d'éducation, enfin. C'est le cœur de notre combat contre le racisme et l'antisémitisme.

Je veux citer à nouveau Delphine HORVILLEUR. Le racisme exprime *« généralement une haine de l'autre pour ce qu'il n'a pas : la même couleur de peau, les mêmes coutumes, les mêmes repères culturels ou la même langue. [...] Le Juif au contraire est souvent haï non pour ce qu'il N'A PAS mais pour ce qu'il A. On ne l'accuse pas d'avoir moins que soi mais au contraire de posséder ce qui devrait nous revenir et qu'il a sans doute usurpé. On lui reproche de détenir et d'accaparer le pouvoir, l'argent, les privilèges ou les honneurs qu'on nous refuse. On l'imagine, dès lors, propriétaire d'un « en plus » dont il nous prive. »*

Voilà, précisément décrits par Delphine HORVILLEUR, les préjugés dont Ilan HALIMI a été la victime.

La peur et les préjugés sont les ressorts permanents du racisme et de l'antisémitisme. Et il n'y a, pour les combattre, que le combat de l'éducation.

Mettre au cœur de notre jeunesse, quels que soient les quartiers où elle grandit, une égalité qui ne soit pas la négation des différences, et encore moins l'indifférence, mais la capacité, en cultivant ce qui nous rassemble et qui est plus fort que ce qui nous distingue, en constatant aussi que notre unité ne suppose pas l'uniformité, et que notre identité n'exige pas que nous soyons tous identiques, à faire reculer, pied à pied, la peur et les préjugés.

C'est le travail qui est le vôtre, chère Sophie ELIZEON, chère Anne FRACKOWIAC-JACOBS, et c'est le sens de votre présence ici, dont je vous remercie.

C'est aussi le sens de l'engagement d'Emilie FRECHE, dont je sais le rôle qu'elle a joué dans l'institution, depuis février 2019, du prix national Ilan HALIMI, rejoignant et fédérant des initiatives locales dans lesquelles le département de l'Essonne s'est particulièrement investi.

Comment enfin ne pas honorer, à cet instant, la mémoire d'Olivier LEONHARDT, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois au moment de ce drame, et à qui nous devons cette cérémonie.

Ce combat nous réunit, et nous y serons fidèles.

Je vous remercie.